

Les séances de supervision permettent :

- D'intégrer les notions qui ont été étudiées dans les modules de formation afin d'optimiser la pratique professionnelle.
- De faire des liens entre la pratique et la théorie, tant sur l'aspect relationnel avec le client que sur l'aspect physique (entraînement).
- De se perfectionner dans sa pratique d'accompagnement physique au niveau de sa créativité, de sa précision.
- De s'illustrer à propos de cas difficiles et de perfectionner ainsi son intervention auprès des clients.
- D'apprendre à nommer sa pratique, à négocier de bons contrats avec ses clients, à dégager ses points forts et ses points faibles, à élargir son champ de choix d'options de travail

- D'optimiser son approche commerciale de vente et de management de ses activités pour une réussite à long terme.